

POSTE : CHARGE(E) DE CONCERTATION ET D'URBANISME TRANSITOIRE JUNIOR

Alternance (1 an renouvelable) ou stage (6 mois), - A pourvoir au plus tôt

Contact : Corinne Martin

c.martin@parisnetmetropole.fr

06 63 31 53 09

MISSIONS DE BASE

Rattaché.e à la direction de la communication, il/elle aura en charge le suivi de la concertation des opérations d'aménagement Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes, Paris 18^e, ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme transitoire sur l'opération Gare des Mines.

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Publique Locale Paris & Métropole aménagement est en charge de six opérations sur le territoire parisien à différents stades d'avancement : **Clichy Batignolles et Porte Pouchet (17^{ème})**, **Saint-Vincent-de-Paul (14^{ème})**, **Paul Meurice (20^{ème})**, **Chapelle Charbon et Gare des Mines - Fillettes** qui accueillera l'ARENA pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024 (**18^{ème}**).

La SPL a développé son expertise autour de l'excellence environnementale et la coordination d'importants chantiers sur l'opération Clichy Batignolles, première opération parisienne labélisée écoquartier. A travers l'opération Saint Vincent de Paul, objet d'une occupation transitoire de grande ampleur avec les Grands Voisins, P&Ma s'est engagée dans le renouvellement des modèles et pratiques de l'aménagement, notamment pour réduire l'empreinte carbone de ses quartiers et accompagner l'évolution des modes de vie en généralisant le recours à la maîtrise d'usage.

P&Ma développe des démarches exigeantes d'association des habitants aux différents stades d'avancement des projets : élaboration d'annexes citoyennes aux cahiers des charges de consultations de maîtrise d'œuvre, participation au choix des projets architecturaux, implication des futurs résidents dans la conception des programmes d'habitation et les réflexions sur leur gestion, co-conception des espaces publics dans le cadre de démarches d'urbanisme transitoire.

Les modes opératoires développés par la SPL pour répondre aux nouveaux enjeux urbains sont présentés dans son édition annuelle « Façon de Faire » : <https://www.parisnetmetropole-amenagement.fr/fr/facons-de-faire>

Organisation

La société compte, outre la directrice générale, 25 collaborateurs répartis dans quatre directions :

La direction de l'aménagement, garante de la mise en œuvre du projet urbain et de l'atteinte des objectifs programmatiques et environnementaux.

La direction de l'ingénierie, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'espaces et équipements publics et la coordination des chantiers publics et privés.

Le secrétariat général qui assure la gestion de la société et des opérations et développe une ingénierie juridique et financière en lien avec les fonctions opérationnelles

La direction de la communication qui définit et met en œuvre, en lien étroit avec les directions opérationnelles, les stratégies de communication opérationnelle et institutionnelle et d'urbanisme transitoire et anime les dispositifs participatifs.

[Téléchargez la plaquette de la société](#)

PRINCIPALES ACTIVITES

Contexte

L'objet de la mission concerne plus particulièrement deux opérations récemment entrées en phase opérationnelle : les opérations Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillette, Paris 18^e. Elle pourrait s'étendre au projet de la Porte de la Villette si celui-ci est confié à la SPL au cours de la période 2022/23.

Sur l'opération Chapelle Charbon, la participation est engagée depuis 2 ans selon une méthode éprouvée sur les opérations précédentes. A ce stade il s'agira essentiellement d'accompagner, en coordination avec les différents maîtres d'ouvrage, le dispositif de participation des habitants à la conception des programmes architecturaux (annexe citoyenne au cahier des charges, analyse des offres et choix des projets).

Sur l'opération Gare des Mines, il s'agira de contribuer à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de participation des habitants adaptée au contexte d'un quartier prioritaire concentrant de nombreuses difficultés sociales. Celle-ci s'appuiera notamment sur les démarches d'urbanisme transitoire en cours et à venir dont l'alternant.e accompagnera le lancement et la mise en oeuvre. Elles comprennent dans un premier temps la préfiguration de la future « place Charles Hermite » sur des terrains vacants, la co-conception du réaménagement de la rue Charles Hermite par le déploiement d'un « urbanisme tactique », et l'activation d'un local de 150 m², dont les activités hybrides restent à préciser dans le cadre d'un appel à projet (lieu de médiation autour du projet, incubateur d'activités de l'ESS, restauration et culture...). De premières actions ont d'ores et déjà été engagées avec la société What Time Is It pour mettre à disposition des acteurs locaux (associations et collectifs d'habitants) une place publique mobile pour accompagner leurs actions dans l'espace public.

Missions

Sous la responsabilité de la directrice de la communication et de la concertation, et en lien avec les chargés d'opérations et l'ensemble des parties prenantes (directions de l'urbanisme, équipe de développement local, bailleurs, associations ...) il/elle assure le développement et le suivi des démarches participatives et d'urbanisme transitoire.

- Contribution à l'élaboration de la stratégie participative et mise en place des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Contribution au lancement de la consultation d'urbanisme transitoire et suivi de sa mise en œuvre.
- Animation du réseau de prestataires et gestion des budgets inhérents à ses missions.
- Animation du réseau des parties prenantes.
- Accompagnement des actions de terrain et des événements sur site.
- Rédaction de contenus et contribution à l'animation des réseaux sociaux.

RESPONSABILITES ET AUTONOMIE

Il/elle est rattaché.e de façon hiérarchique à la directrice de la communication et exerce l'intégralité de ses missions sous son contrôle en relation avec les directions fonctionnelles et opérationnelles et au contact des différentes parties prenantes.

PROFIL FORMATION INITIALE ET/OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

De formation supérieure (Bac+5), communication, urbanisme, politiques de la Ville.

Une expérience dans une collectivité ou le secteur parapublic appréciée.

Principales compétences attendues

- Connaissance de l'aménagement et de ses nouveaux modes opératoires,
- Savoir élaborer une stratégie de participation citoyenne,
- Capacités d'animation de groupes et de réseaux de correspondants,
- Qualités rédactionnelles et aisance à l'oral,
- Connaissance de la suite Adobe (Photoshop, InDesign...) appréciée
- Connaissance de la réglementation de la commande publique serait un plus

Principales aptitudes, motivations, comportements attendus :

- Intérêt pour la communication et la médiation
- Rigueur, curiosité, sens de l'écoute
- Organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Diplomatie
- Sens de l'initiative
- Sens de l'animation
- Disponibilité (quelques réunions le soir ou le week-end)